

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Simtof-lutte-contre-emballages,772.html>

3 mois en Seine-Maritime pour une loi anti-emballages

Simtof et la lutte contre les emballages a commencé

- Développement Durable en action -



Date de mise en ligne : jeudi 17 janvier 2008

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Parti le 3 janvier avec Sheewa sa pouliche et Ybo sa chienne, Simtof a bien entamé son sentier de la guerre écologique contre les emballages.

Petit rappel : le 5 janvier, une manifestation s'est déroulée à la décharge de Grainville-la-Teinturière (76) contre les sur-emballages et s'en suit un long périple en Seine-Maritime pour récolter des signatures des communes, et tout citoyen se sentant impliqué et responsable sur le sujet des emballages.

Il faut dire qu'aujourd'hui, en revenant de nos courses, nos poubelles sont presque plus remplies que notre réfrigérateur et même si l'on trie, les quantités sont impressionnantes, nous essayons alors de consommer au minimum des produits qui auront le moins d'emballages possibles : rude est la tâche !

Mais nous en avons assez des poubelles débordantes !

Que savons-nous vraiment du sort de nos déchets ?

En quelques chiffres :

- ▶ plus de 21 000 communes sont desservies par une déchetterie, soit 58% des communes françaises,
 - ▶ 43,6 millions d'habitants desservis, soit 73% de la population française (en moyenne, 15 279 hts desservis par déchetterie),
 - ▶ un habitant apporte en déchetterie 143 kg de déchets par an,
 - ▶ 6,8 millions de tonnes de déchets collectées, 46% sont valorisées,
 - ▶ 1,1 visite par habitant et par an, soit une progression de 79% depuis 1996,
 - ▶ 80% des déchetteries acceptent certains déchets toxiques, mais seules 57% sont dotées d'équipements ou locaux spécifiques pour les recevoir (ils ne représentent actuellement que 1% des tonnages de déchets collectés en déchetterie),
 - ▶ les tonnages collectés ont augmenté de 27% sans que la population desservie ait évolué.
- Comparé à 1996, le taux de desserte de la population a progressé de 32%. On peut en conclure que 12 millions d'habitants supplémentaires sont desservis au regard des données de 1996,
- ▶ le coût de gestion globale des ordures ménagère à la charge des collectivités, ou « coût aidé » (après déduction des recettes industrielles, des subventions et autres soutiens) se situe généralement entre 100 et 175 Euros/T, soit 30 à 75 Euros/hts/an.
 - ▶ le coût technique (avant déduction des subventions et soutiens) se situe plutôt entre 130 et 220 Euros/T, soit 40 à 95 Euros/hts/an. Par ailleurs, il faut y ajouter la gestion des autres déchets municipaux (déchets dangereux des ménages, encombrants, déchets verts) qui occasionnent une dépense de 8 à 12 Euros/hts/an.
- (retrouvez ces renseignements sur <http://www2.ademe.fr>)

Heureusement que ces structures existent, mais elles sont le signe d'une évolution constante des déchets alors que l'enjeu des plans départementaux possède parmi ses points forts : **la réduction de la production des déchets** (circulaire du 24/04/98 Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement).

Le fond du problème ne concerne donc pas les déchets en leur fin de vie, mais dès leur conception.

D'ailleurs l'importance d'un plan est primordiale car, lorsqu'il a été approuvé, les décisions prises dans le domaine des déchets par les personnes morales de droit public et leurs concessionnaires doivent être compatibles avec ce plan.

Il faut donc traiter les problèmes à leur source et non gérer leurs conséquences, ce qui ferait gagner du temps et un coût pour tous.

Mais qu'existe-il contre les emballages dès leur production ? Rien.

C'est pourquoi une loi sur l'interdiction des sur-emballages doit être mise en place et c'est ce que Simtof veut faire entendre à l'échelle nationale en vue d'inspirer une législation européenne.

Simtof et la lutte contre les emballages a commencé

Un site internet existe où vous pourrez en apprendre plus sur l'expédition menée par Simtof et où vous pourrez télécharger la pétition :

<http://pagesperso-orange.fr/simtof>

Il est plus que temps d'agir !